

ABIDJAN, LE **05** SEPT 2019

CONVOCACTION A L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE ELECTIVE DU BURIDA

Le Bureau Ivoirien du Droit d'Auteur (BURIDA) informe **LES MEMBRES ELUS AU SEIN DES COLLEGES CONSTITUANT** son **ASSEMBLEE GENERALE**, que ladite Assemblée Générale se réunira le mercredi 25 septembre 2019, **au CRRAE-UMOA au Plateau**, à 8 heures, en session annuelle électorale, selon l'ordre du jour suivant :

- Validation du rapport annuel 2019 du Conseil d'Administration relatif à la situation morale et financière du BURIDA ;
- Validation du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion du fonds spécial d'action culturelle et sociale ;
- Validation du rapport spécial du Conseil d'Administration relatif à la mise en œuvre de la feuille de route ;
- Validation du rapport spécial du commissariat aux comptes ;
- Etablissement de la feuille de route du nouveau Conseil d'Administration pour la durée de son mandat ;
- Election des membres du nouveau Conseil d'Administration.

Les membres de l'Assemblée Générale sont priés de se munir de leur carte de membre du BURIDA ou d'une pièce d'identité.

La présente invitation tient lieu de convocation individuelle.

NB : les différents rapports seront mis à la disposition des membres de l'Assemblée Générale, au siège du BURIDA, **au plus tard le 23 septembre 2019.**

Infoline : 22 41 22 11 / 57 10 05 10 / 03 59 36 76

Le Président du Conseil d'Administration



YAO Sery Sylvain